



BARÈME D'HONORAIRES

LG2M - Transactions Location
S.A.R.L au capital de 8000€ - RCS Bordeaux 848 275 772
Siège social : 103 Avenue Louis Barthou 33200 Bordeaux Caudéran
Tel : 0532747474 - E-mail : lebouscat@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 15 avril 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	% d'honoraires Mandat Favoriz	% d'honoraires Mandat Simple
De 10 000€ à 135 000€	10 000€	10 500€
De 135 001€ à 200 000€	7,5%	8%
De 200 001€ à 250 000€	7%	7,5%
De 250 001€ à 300 000€	6,5%	7%
De 300 001€ à 400.000€	6%	6,5%
De 400 001€ à 500.000€	5,5%	6%
De 500 001€ à 999 999€	5%	5,5%
De 1 000 000€ à plus	4,5%	5%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particuliers :

- **Terrain à bâtir : 10%**
- **Vente de fonds de commerce : tarif forfaitaire de 10 000€ TTC jusqu' à 100 000€**
Au-delà de 100 000€ , 10% du prix de vente
- **Pour les sociétés et marchands de biens : honoraires de 5% à 10% du prix de vente**
- **Pour les parkings : tarif fixe de 3 000€ par lot**
- **Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur
- **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- **Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.
- **Dans le cadre d'une vente en Viager :** Le barème des honoraires est identique à celui de la transaction et est calculé sur la valeur vénale du bien

Autres prestations

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 150 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur